

L'Indépendant, 23/12/25

Routes coupées, déviations et marchés de Noël : Le point sur les perturbations de circulation dans les Pyrénées-Orientales jusqu'au 2 janvier 2026



Le point sur les conditions de circulation dans les Pyrénées-Orientales. L'Indépendant - Claude Boyer

Le centre d'information routière (CIR) du conseil départemental des Pyrénées-Orientales fait le point sur les perturbations sur le réseau routier de son ressort pour ces deux dernières semaines de l'année.

Le service des routes du Département des Pyrénées-Orientales recense les événements impactant le réseau routier sur la période du 22 décembre 2025 au 2 janvier 2026. Des perturbations de circulation sont annoncées sur plusieurs routes départementales, principalement en raison de travaux. Des déviations sont mises en place sur les secteurs concernés.

Formiguères

Sur la RD 118, à Formiguères, la circulation est interrompue le 23 décembre 2025 en raison du marché de Noël. La route sera *"interdite à toute circulation de 12 h à 21 h"* et *"une déviation sera mise en place par la RD 4G et par la voie communale Cami de France"*.

Le Barcarès

La RD 83, sur la commune du Barcarès, est fermée dans le cadre des travaux de reconstruction du pont sur la Têt. *"La route est barrée"* et *"une déviation est mise en place par les routes départementales et communales"* pour la période courant du 19 novembre 2025 au 31 janvier 2026, avec un créneau indiqué le 31 janvier 2026 à 17 h.

Sainte-Marie-la-Mer et Canet-en-Roussillon

Sur la RD 11, entre Sainte-Marie-la-Mer et Canet-en-Roussillon, des travaux de réfection des réseaux humides entraînent des restrictions de circulation de longue durée. La route est fermée pour les poids lourds du 19 mai 2025 au 31 décembre 2026, une déviation étant signalée comme *"mise en place"*.

Villelongue-de-la-Salanque

La RD 12, à Villelongue-de-la-Salanque, fait également l'objet d'un suivi particulier *"jusqu'au 12 avril 2026"*, précise le CIR, avec une fermeture liée à des travaux et la mise en place d'une déviation.